



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 24 mars 2021

sous la Présidence de Madame Cuénoud González

Préavis N° 02-2021 Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE)
Etape 2 - Crédit demandé CH 2'600'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 02-2021 du 3 février 2021,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

- 1) d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 2'600'000.00 TTC, destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation des travaux de renouvellement et de modernisation du réseau d'eau potable, prévus dans la deuxième étape du Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) montant à prélever tout ou partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
- 2) d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
- 3) d'autoriser la Municipalité la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses par annuités égales sur 30 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Odile CUENOUD GONZALEZ



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 24 mars 2021